

19 octobre 1973, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, et copie du décret, C.P. 1973-3791, en date du 4 décembre 1973, approuvant lesdites Ordonnances.

Copies des Ordonnances édictées par le Conseil du Territoire du Yukon lors de sa quatrième session de 1973, conformément à l'article 20(1) de la *Loi sur le Yukon*, chapitre Y-2, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-3474, en date du 30 octobre 1973, approuvant lesdites Ordonnances.

État des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avance de grains de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 5 janvier 1973 au 26 février 1974, conformément à l'article 2 de la *Loi concernant certaines créances de la Couronne*, chapitre 51, Statuts du Canada, 1926-1927. *Aucun remboursement.*

État de tous les deniers remboursés en vertu de la *Loi des remboursements (ressources naturelles)* pour la période allant du 5 janvier 1973 au 26 février 1974, conformément à l'article 3 de ladite loi, chapitre 35, Statuts du Canada, 1932. *Aucun remboursement.*

Liste des actionnaires des banques à charte du Canada pour l'exercice financier terminé en 1973, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Liste des actionnaires de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal au 31 octobre 1973, conformément à l'article 101(1) de la *Loi sur les banques d'épargne de Québec*, chapitre B-4, S.R.C., 1970.

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et travaux connexes pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 10 de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*, chapitre P-17, S.R.C., 1970.

Copies de huit contrats entre le gouvernement du Canada et diverses municipalités de la province de la Saskatchewan, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport sur l'administration du *Régime de pensions du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 118, chapitre C-5, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Approvisionnements et Services, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 12 de la *Loi sur le ministère des Approvisionnements et Services*, chapitre S-18, S.R.C., 1970.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Bora Laskin, C.P., Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la Première session de la Vingt-neuvième Législature du Canada, par le discours suivant:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

La première session de la vingt-neuvième Législature s'est ouverte le 4 janvier 1973. Il s'est produit depuis de nombreux événements de haute importance tant pour le Canada que pour les autres pays, qui vous ont obligés à adopter des lois ou à approuver bon nombre de mesures essentielles.

Au cours de cette session, les Canadiens ont eu le plaisir d'accueillir deux fois Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, qui ont participé aux fêtes marquant le centenaire de l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération, le centenaire de la Gendarmerie royale du Canada et le tricentenaire de la ville de Kingston. Les visiteurs royaux ont aussi séjourné à Ottawa pendant la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, dont les Canadiens, l'été dernier, ont eu l'honneur d'être les hôtes. On a souligné une fois de plus, à cette occasion, la contribution de cette association à la compréhension mondiale.

Les affaires internationales ont en général joué un rôle important au cours de la session qui s'achève. Lorsque, à la suite des efforts conjugués des pays intéressés, est apparu un espoir de paix au Vietnam, le Canada a accepté, sous certaines réserves, de participer à la surveillance de la nouvelle trêve. Bien que nous soyons retirés de la Commission internationale de surveillance et de contrôle lorsqu'il est devenu évident que nous ne pouvions plus rien y faire de constructif, notre brève participation a néanmoins contribué à stabiliser un fragile cessez-le-feu qui, de son côté, a permis l'échange de prisonniers de guerre et le retrait des forces américaines de combat.

A la suite de la reprise des hostilités au Moyen-Orient, le Canada a de nouveau accepté de faire partie d'une